ECO RAPID

Sol industriel autonivelant

> **Traduction.** Ce document traduit en français la fiche technique du fabricant (*Eco_Rapid_TDS_EN.pdf*, version anglaise). Traduction établie par NBS Distribution le 29/09/2026. En cas de divergence, **la version anglaise du fabricant fait foi** ; elle est disponible sur la même page que ce document.

CT-C50-F10	50 N/mm²	A9	2–50 mm
CLASSE DE RÉSISTANCE · EN 13813	RÉSISTANCE À LA COMPRESSION	RÉSISTANCE À L'USURE · BÖHME	ÉPAISSEUR DE COUCHE

PROPRIÉTÉS ET AVANTAGES

- Charge mécanique élevée
- Durcissement rapide, sans fissures ni retrait
- Matériau non dangereux, sans potentiel allergène
- Étanche jusqu'à 1,5 bar
- Inodore
- Très haute adhérence, résistance à la compression et à la traction
- Bonne résistance aux produits chimiques et à l'eau salée
- Fabriqué avec des matériaux alternatifs à faible empreinte CO2
- Satisfait aux exigences de capacité de décharge selon DIN EN 61340-5-1
- Très faibles émissions EMICODE EC1 PLUS
- Circulable après 4 heures et pleinement sollicitable après 4 jours
- Également applicable à la machine

DESCRIPTION

Eco Rapid est un sol industriel autonivelant innovant et écologique. Durcit rapidement et sans tension, pour une épaisseur de couche de 2–50 mm.

TEINTE

La teinte d'origine d'Eco Rapid est grise.

DOMAINE D'APPLICATION

Idéal pour toutes les surfaces intérieures en béton et à base de ciment ; une utilisation en extérieur est également possible. Convient aux locaux soumis à de fortes charges mécaniques et chimiques et à une abrasion élevée, tels que sols industriels, entrepôts, zones de production, garages et hôpitaux. Couches lisses entre 2–50 mm ; une épaisseur de couche d'env. 3–5 mm est recommandée.

RÉSISTANCE AU GLISSEMENT

Sans sable de quartz	R 10
Avec sable de quartz	R 13 / V8

Informations techniques

RÉSISTANCE ET CLASSIFICATION

Classe de résistance, DIN EN 13813	CT-C50-F10
Résistance à la compression	env. 50 N/mm²
Résistance à la flexion	env. 10 N/mm²
Résistance à l'usure, Böhme	A9

MISE EN SERVICE

Circulable	après 4 heures
Charge légère	1 jour
Pleinement sollicitable	4 jours
Pleinement sollicitable, extérieur	7 jours

Durcissement à 20 °C.

MALAXAGE ET MISE EN ŒUVRE

Taux de gâchage	4,5 L d'eau / 25 kg de poudre
Température de mise en œuvre	min. +2 °C, max. +35 °C
Durée pratique d'utilisation à 20 °C	env. 35 min
Consommation	env. 1,8 kg/m² par mm d'épaisseur

MASSE VOLUMIQUE

Masse volumique apparente	env. 1,2 kg/dm³
Masse volumique du mortier frais	env. 2,0 kg/dm³

Les informations ci-dessus reposent sur notre expérience. Un ajustement peut être nécessaire en cas de variations propres à l'ouvrage.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec et propre, exempt d'agents de démoulage ; une préparation mécanique, par exemple par grenaillage, est recommandée. Les éclatements plus profonds doivent être remplis avec Eco Repair. Le support doit être durablement exempt de vibrations et de fissures, les fissures existantes étant réparées dans les règles de l'art (essai d'arrachement min. 1,5 N/mm²). La surface du béton doit être sèche pour l'application du primaire, et sécher pendant 2 heures après l'application du primaire Eco Primer ; une surface d'essai de 1 m² est recommandée sur les supports critiques, les travaux de revêtement sur le primaire devant être terminés dans les 6 heures. En cas de travail simultané sur des supports différents, appliquer d'abord une couche de 1 mm pour éviter des écarts excessifs de teinte et d'absorption, puis attendre 6 heures avant d'appliquer à nouveau le primaire. Appliquer à nouveau le primaire avant la deuxième couche pour éviter les bulles, en reprenant les joints de dilatation. Protéger plafonds, murs, fenêtres et portes de la poussière et des insectes pendant la prise du mortier frais.

Malaxage et application

MALAXAGE ET APPLICATION

Verser 4,5 L d'eau par 25 kg de poudre dans le récipient de gâchage, puis ajouter la poudre en remuant à l'aide d'un malaxeur à main adapté pour les applications manuelles. Malaxer intensément pendant 2 minutes, laisser reposer 2 minutes, puis malaxer à nouveau pendant 1 minute ; respecter un temps de désaération de 5 minutes avant l'application afin de limiter les bulles d'air. Les grandes surfaces nécessitent une pompe à malaxage continu ou un malaxeur semi-automatique à gâchées (env. 4–6 minutes par 100 kg de poudre). Appliquer sur la surface primairisée et répartir au râteau à picots jusqu'à l'épaisseur prévue, en utilisant un racloir de surface pour éviter les traces de mise en œuvre ; un rouleau débulleur à picots fins facilite le nivellement et la désaération. Pour les grandes surfaces, une épaisseur de couche d'environ 3–5 mm est recommandée pour une planéité optimale selon NBN ISO 7976-1. Protéger le revêtement d'un séchage trop rapide (rayonnement solaire, courants d'air), du gel et de la pluie pendant les 24 premières heures ; ne pas recouvrir la surface finie de films ou d'autres matériaux. Porter des surchaussures jetables pour protéger la surface jusqu'à son scellement contre les salissures et l'humidité.

Remarque concernant le traitement ultérieur et la protection du revêtement : pour une résistance accrue à l'abrasion ou aux produits chimiques, une application combinée d'Eco Hydro Sil et d'Eco Hydro Glass, ou d'Eco Topcoat Mat, est recommandée.

OUTILLAGE ET NETTOYAGE

Malaxeur (malaxeur à perceuse ou pompe), truelle, chaussures à clous, rouleau débulleur à picots, et râteau à chape ou râteau à picots. Tout le matériel doit être lavé et séché avant et après l'application.

Remarques, sécurité et déclaration des performances

REMARQUES SUR LA TEINTE

De légères différences de teinte sont inévitables d'un lot de production à l'autre — travailler par sections définies avec le même lot si une teinte uniforme est souhaitée. Des différences dans l'ajout d'eau ou dans les techniques de travail lors de l'application peuvent provoquer de légères nuances de teinte. Il s'agit d'un produit minéral/inorganique.

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Sac de 25 kg. 12 mois dans l'emballage d'origine, dans un endroit sec et à l'abri de l'humidité.

SÉCURITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉLIMINATION

Eco Rapid n'est soumis à aucun étiquetage de danger obligatoire. Éviter d'inhaler la poussière à l'ouverture de l'emballage. Protéger la peau et les yeux lors du malaxage. Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur demande, pour plus d'informations sur la sécurité lors du transport, du stockage, de la manipulation et de l'élimination. Suivre les instructions figurant sur l'emballage.

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

CE — coordonnées du fabricant et déclaration des performances sur demande auprès de NBS Distribution

N° ECO RAPID · EN 13813

EN 13813 CT-C50-F10-A9

Sol industriel autonivelant innovant et écologique. Durcit rapidement et sans tension, pour une épaisseur de couche déclarée de 2–50 mm.

Réaction au feu	A1
Résistance à la compression	C50
Résistance à la flexion	F10
Émission de substances corrosives	CT

Également couvert par la déclaration environnementale de produit MD-26094-EN, vérifiée par EPD Danmark (ISO 14025, EN 15804+A2), émise le 10-09-2026, valable jusqu'au 10-09-2031.

Le contenu de la présente fiche technique correspond à l'état le plus récent du développement et à notre expérience d'application. Toutes les informations reposent sur des conditions idéales et ne s'appliquent donc pas à toutes les applications. En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions réelles de chantier, aucune garantie n'est donnée pour l'application du client. En particulier, nous n'assumons aucune responsabilité sur la base de ces informations ou de déclarations verbales. La seule exception est le cas où une faute intentionnelle ou une négligence grave peut nous être reprochée. Dans ce cas, le client doit prouver qu'il a transmis toutes les informations requises, de manière complète et en temps utile, pour une évaluation correcte et prometteuse par NBS Distribution. Toute autre précision concernant l'application de nos produits doit être confirmée par écrit par NBS Distribution. Le client doit vérifier l'aptitude du produit à l'application et à l'usage prévus. Nous nous réservons le droit de modifier les spécifications du produit en raison de l'évolution du développement. Pour le reste, nos conditions générales de vente s'appliquent. La présente fiche technique remplace toutes les données techniques antérieures relatives à ce produit.